

DEPARTEMENT
AVEYRON

de la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**
Séance du jeudi 27 juin 2024

Date de la convocation 22/06/2024 Date d'affichage 22/06/2024 Membres : En Exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Françoise VIAROUGE Représenté(e)s : Excusé(e)s : Jean-Claude FROMENT, Guillaume POUJOL Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS
--	---

Objet: Dissolution du budget lotissement La Sole Roussennac - DE_20240627_002

Monsieur le Maire expose que tous les lots du lotissement La Sole sont vendus
Le résultat du budget annexe lotissement La sole est un excédent de 21 542,76€.

Monsieur le maire propose au conseil municipal :

- de reverser l'excédent d'un montant de 21 542,76€ au budget principal en 2024
- de dissoudre ce budget au 31/12/2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de reverser au cours de l'année 2024 l'excédent d'un montant de 21 542,76€ du budget lotissement La Sole au budget principal
- de prononcer la dissolution de ce budget annexe au 31/12/2024. Les soldes seront repris par le budget principal.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 29 juin 2024
et publication ou notification
le 29 juin 2024

Roussennac, le 29 juin 2024.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

